



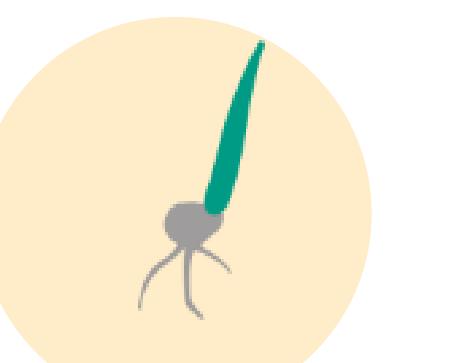
BLÉ DUR HIVER

Précédent : Tournesol



PRÉ-SEMI

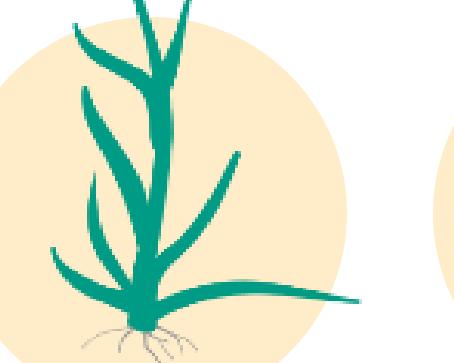
POST-SEMIS PRÉ-LEVÉE



LEVÉE



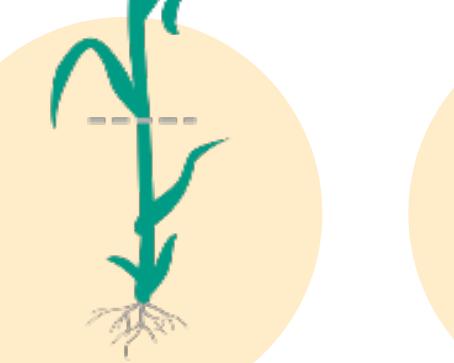
COLLAGE



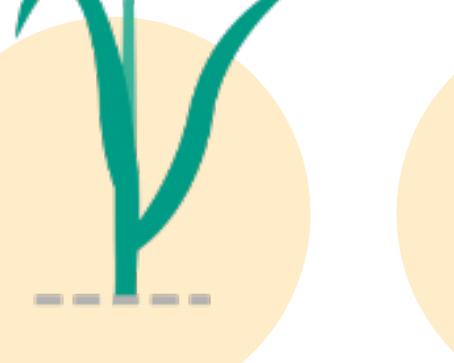
PI 1cm



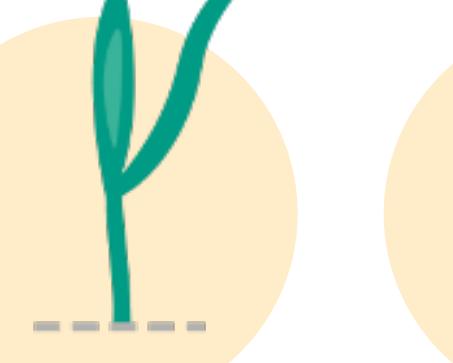
NCEUD



NŒUD



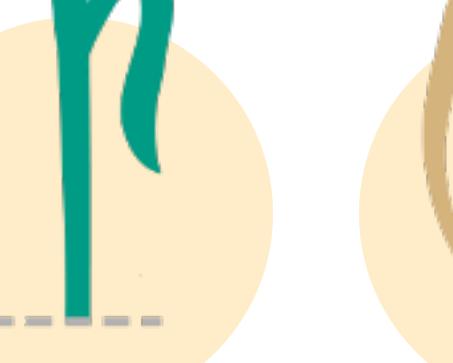
DFE / GONFLEMENT



ÉPIAISON



ÉTAMINES SORTIES



A stylized illustration of a tree trunk and branches within a circular frame. The trunk is a vertical brown line, and the branches are curved brown lines extending from the top and sides. A small horizontal bar is located at the base of the trunk.

TRAVAIL DU SOL			IMPLANTATION EN SEMIS DIRECT															
COUVERTS (kg/ha)																		
SEMENCES (kg/ha ou dose/ha)			ANVERGUR 175															
ENGRAIS (u/ha)			Conseillé Réalisé															
ENGRAIS (u/ha)	N	160	160							AMMO 27 40 UN			SULFAN 24-18 60 UN					
	P	0	0										AMMO 27 60 UN					
	K	0	0															
	S	50	45															
BIOSTIMULANTS (kg/ha ou l/ha)																		
HERBICIDES (kg/ha ou l/ha)	AUTOMNE		BUGGY 360 POWER 3		DEFI 3		VARIA 4,5											
	PRINTEMPS											SEKENS 1						
INSECTICIDES (kg/ha ou l/ha)	RAVAGEURS CIBLÉS											(PUCREONS & CÉCIDOMYIES)						
												(LAMBDASTAR 0,075)						
FONGICIDES (kg/ha ou l/ha)	MALADIES VISÉES											SEPTORIOSE						
												AQUINO + APROVIA PLUS 1+0,5						
RÉGULATEURS (kg/ha ou l/ha)									REGULASTAR 0,4									
MOLLUSCICIDES (kg/ha)						TECHNO INTENS 5												
OBSERVATIONS / NOTATIONS						PEUPLEMENT						NOTATIONS MALADIES						
OAD												EFFICACITÉ DÉSHERBAGE						

BUGGY360POWER® :
AMM (SIPCAM FRANCE) : 2090188 ; composition : Glyphosate 360 g/l ; formulation : (SL) concentré soluble.

DEFI® :
AMM (SYNGENTA FRANCE S.A.S.) : 8700462 ; composition : Prosulfocarbe 800 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

VARIA® :
AMM (ADAMA) : 2070184 ; composition : Diflufenican 25 g/l, Chlortoluron 400 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

SEKENS® :
AMM (CORTEVA AGRISCIENCE FR) : 2110104 ; composition : Fluroxypyr-méthyl 144 g/l, Clopyralid 80 g/l, Florasulame 2,5 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

LAMBDASTAR® :
AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2130083 ; composition : Lambda-cyhalothrine 10 %vol ; formulation : (CS) suspension de capsules.

AQUINO® :
AMM (CORTEVA) : 2200066 ; composition : Fenpicoxamide 50 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

APROVIA PLUS® :
AMM (SYNGENTA) : 2160617 ; composition : Benzovindiflupyr 100 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

FANDANGO S® :
AMM (BAYER SAS) : 2060118 ; composition : Prothioconazole 100 g/l, Fluoxastrobine 50 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

REGULASTAR® :
AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2140018 ; composition : Trinexapac-éthyl 250 g/l ; formulation : (ME) microémulsion.

TECHNO INTENS® :
AMM (PHYTEUROP) : 2130086 ; composition : Métaldéhyde 25 g/kg ; formulation : (GR) granulé.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyteurop-industry.fr. 07/11/2025

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel

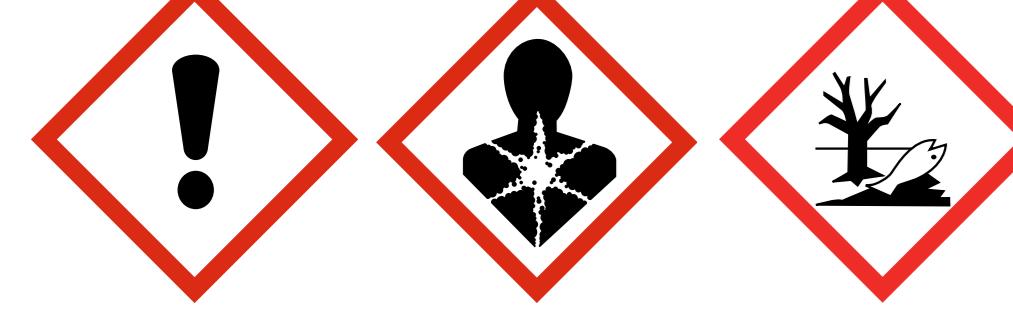
BUGGY360POWER® :

ATTENTION : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



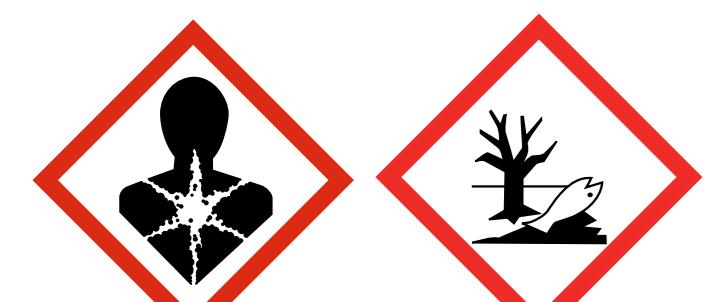
DEFI® :

DANGER : H410 - Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H400 - Très毒ique pour les organismes aquatiques. / H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. / H315 - Provoque une irritation cutanée. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. / H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.



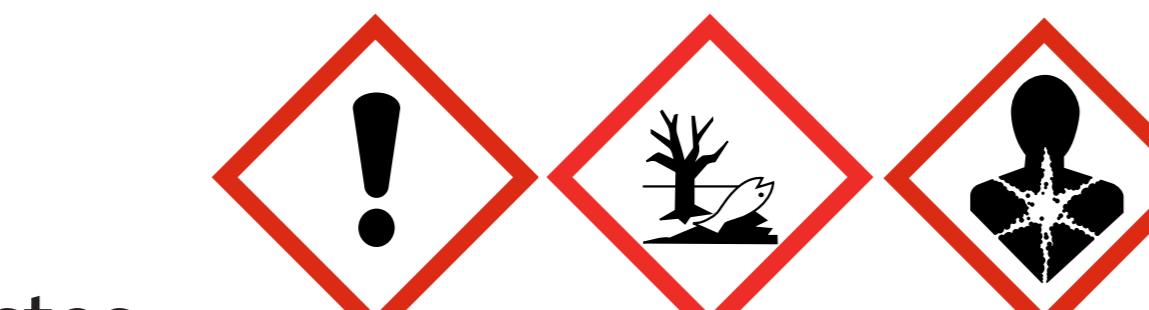
VARIA® :

ATTENTION : H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H361d - Susceptible de nuire au foetus. H410 - Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SEKENS® :

DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



LAMBDASTAR® :

ATTENTION : H302 - Nocif en cas d'ingestion. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. / H410 - Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



AQUINO® :

DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H315 - Provoque une irritation cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H410 - Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



APROVIA PLUS® :

DANGER : H400 - Très毒ique pour les organismes aquatiques. H410 - Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H302 - Nocif en cas d'ingestion. H332 - Nocif par inhalation.



FANDANGO S® :

ATTENTION : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 - Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H351 - Susceptible de provoquer le cancer [indiquer la voie d'exposition si l'est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger].



REGULASTAR® :

ATTENTION : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H410 - Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



TECHNO INTENS® :

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.